

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

KORODUR Durop

Date d'impression: 24.02.2014

Code du produit: 103

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

KORODUR Durop

Autres désignations commerciales

Durop (all Types)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Bâtiment et travaux publics.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	KORODUR	
	Westphal Hartbeton GmbH & Co. KG	
Rue:	Hohensteinstraße 19	
Lieu:	D-44866 Bochum- Wattenscheid	
Téléphone:	+49(0)2327/94570	Téléfax: +49(0)2327/321084
e-mail:	info@korodur.de	
Interlocuteur:	Sander	Téléphone: +49(0)2327/9457-17
e-mail:	f.sander@korodur.de	
Internet:	www.korodur.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)2327/94570**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Selon les directives EU et d' après la loi nationale, le produit n'est pas soumis à l'obligation de l'identification.

2.2. Éléments d'étiquetage**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Consulter un ophtalmologiste. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

KORODUR Durop

Date d'impression: 24.02.2014

Code du produit: 103

Page 2 de 4

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Eviter la formation de poussière.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Les zones de travail doivent être aménagées de sorte à pouvoir être nettoyées à tout moment. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible. Explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

[-]

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

[-]

Mesures d'hygiène

Ranger séparément vêtements de ville et vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

appareil avec filtre à particules (EN 143).

Protection des mains

Caoutchouc butyle. NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (caoutchouc fluoré).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

KORODUR Durop

Date d'impression: 24.02.2014

Code du produit: 103

Page 3 de 4

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Combinaison.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

Couleur: gris clair, gris

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: 1400 °C

Dangers d'explosion

non explosif.

Propriétés comburantes

Non comburant.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

[-]

10.5. Matières incompatibles

Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

[-]

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****SECTION 12: Informations écologiques****Information supplémentaire**

[-]

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Code d'élimination des déchets-Produit

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

Code d'élimination de déchet-Résidus

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

101314 DÉCHETS PROVENANT DE PROCÉDÉS THERMIQUES; déchets provenant de la fabrication de ciment, chaux et plâtre et d'articles et produits dérivés; déchets et boues de béton

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

KORODUR Durop

Date d'impression: 24.02.2014

Code du produit: 103

Page 4 de 4

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)